

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE JETTE**Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Joris Poschet, *Président* ;
Claire Vandevivere, *Bourgmestre* ;
Jennifer Gesquière, Thomas Naessens, Benoît Gosselin, Nathalie De Swaef, Laura Vossen,
Christophe Kurt, Eren Güven, Anna Hovsepyan, *Échevin(e)s* ;
Hervé Doyen, Fouad Ahidar, Bernard Van Nuffel, Jacob Kamuanga, Mounir Laarissi, Olivier
Corhay, Joëlle Electeur, Xavier Van Cauter, Behar Sinani, Sven Gatz, Jan Busselen, Le Bao Tran
Nguyen, Claudia Chin, Farah Mrabet, Joyce Yusuff, Widad Temsamani, Abderrahman El Azzaoui,
Leila Agic, Sekina Taïf, Ibrahima Bah, Shaikh Faisal Mehmood, Sébastien Vandenneede, Charlotte
Havelange, Fanny Evers, Thibault Egrain, Julie Vandersmissen, *Conseillers communaux* ;
Benjamin Goeders, *Secrétaire communal*.

Excusés

Yassine Annhari, *Conseille(e)r(e) communal(e)* ;
Nathalie Vandenbrande, *Présidente du CPAS*.

Séance du 23.04.25

**#Objet : CC - SERVICE SPORT/VIE ECONOMIQUE ET ANIMATIONS - INFRASTRUCTURES
SPORTIVES - REDEVANCES D'OCCUPATION DANS LE CADRE DES STAGES SPORTIFS -
MODIFICATIONS #**

Séance publique

Sports, Vie économique et Animations

Le Conseil communal,

Vu sa délibération #010/24.04.2024/A/0015 arrêtant les nouvelles redevances d'occupation pour les
infrastructures sportives dans le cadre des stages sportifs pendant les congés scolaires;

Considérant que les frais d'exploitation des installations sportives sont en hausse constante;

Considérant dès lors qu'il est souhaitable de modifier les redevances afin de les adapter aux conditions
économiques actuelles;

Vu l'article 117 de la Nouvelle loi communale;

Sur proposition du Collège,

Décide :

1. d'abroger sa délibération #010/24.04.2024/A/0015 arrêtant les redevances d'occupation pour les
infrastructures sportives dans le cadre des stages sportifs pendant les congés scolaires;
2. d'arrêter pour les infrastructures sportives suivantes les redevances d'occupation y relatives reprises
dans le tableau en annexe.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Benjamin Goeders

Le Président,
(s) Joris Poschet

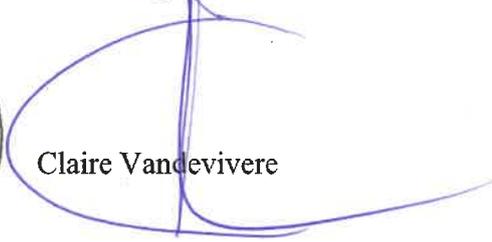
POUR EXTRAIT CONFORME
JETTE, le 02 mai 2025

Le Secrétaire communal,


Benjamin Goeders



La Bourgmestre,


Claire Vandevivere